

Après être revenu du passé et s'être ancré dans le présent,

IL EST TEMPS DE SE TOURNER VERS L'AVENIR.

Créer un milieu de vie unique

Créer les conditions propices à l'établissement de nouvelles places en garderie à Prévost.

Travailler à ce que l'école secondaire, annoncée par le ministère de l'Éducation, réponde aux besoins de nos enfants et de la collectivité (par exemple avec un auditorium partagé).

Rouler en douceur grâce à un investissement d'au moins 1 million de dollars sur 4 ans en réfection de revêtement d'asphalte.

La santé... à proximité. Travailler à l'établissement d'une clinique de médecins ou d'infirmières praticiennes.

Créer une oasis de paix au cœur de Prévost. Près de la moitié du terrain de l'ancien golf sera transformé en parc. Des fontaines, des sentiers multifonctionnels, des zones d'événements éphémères et divers jeux ou mobiliers urbains qui profiteront à tous seront aménagés au fil du temps (sujet à une entente avec le promoteur).

Créer une agora naturelle à même les valons de l'ancien golf. Un espace qui pourra accueillir des spectateurs et qui deviendra le lieu incomparable de rassemblement et de diffusion des activités culturelles de la ville.

Construire un centre culturel et une bibliothèque unique sous le signe du troisième lieu! Les relations humaines, l'ouverture sur les autres, la communication et l'ambiance seront au cœur de ce centre multifonctionnel. Emprunter un livre et le lire à l'extérieur dans un décor champêtre; contempler la nature et discuter; louer vélo ou kayak et descendre à la rivière; parcourir une exposition. Un endroit où enfants, adolescents, familles et aînés se plairont. Un troisième lieu qui vous ouvrira grand les bras.

Offrir un parc à chien à nos amis à quatre pattes pour leur permettre de courir et de socialiser.

Réduire le bruit ambiant dans des zones résidentielles en favorisant de nouvelles pratiques et en modernisant le règlement sur le bruit et sur les niveaux sonores permis.

Obtenir la gestion complète de la partie prévostoise du parc régional de la Rivière-du-Nord.



Douce radicalité environnementale

Bientôt, les frais d'adaptation aux changements climatiques exploseront pour les collectivités locales. Chaque jour d'inaction augmente les conséquences et les coûts pour nos enfants et nos jeunes familles.

PRÉVOST VERS LA CARBONEUTRALITÉ

Remplacer 80 % des camions légers et voitures de la Ville par leur équivalent électrique d'ici 2025. En 2030, tous les véhicules de la Ville, sauf les camions d'incendie, seront électriques.

Éliminer les carburants fossiles qui chauffent les bâtiments municipaux.

Remplacer les outils à gaz de la Ville par leur équivalent électrique d'ici 2025.

Obliger l'utilisation de **l'énergie propre comme source de chauffage** pour les nouvelles constructions.

Créer de multiples programmes dans le but de réduire les matières résiduelles comme la mise en place de **services de tasses consignées et d'emballages réutilisables**.

Lutter contre les GES :

- **Plantation massive** d'arbres et de plantes riveraines (déjà 2000 arbres plantés)

- Programme de **conversion du mazout à l'électricité**
- Remettre en place le programme **Changer d'air** (transition du chauffage au bois)

Augmenter les exigences en matière de recyclage et valorisation des matériaux de construction, notamment dans le cadre des démolitions justifiées.

VERDIR, CULTIVER ET EMBELLIR

Aménager des haltes-piétons sur les terrains vacants.

Coopérer avec les propriétaires afin de **planter des arbres à croissance rapide et capteurs de CO₂**. Encourager la pratique citoyenne de l'agriculture et de la transformation des aliments en soutenant notamment les **jardins communautaires et collectifs** ainsi que les cuisines collectives.

Économie et innovation

Vivre et travailler à Prévost: créer encore plusieurs centaines d'emplois chez nous.

Continuer à augmenter l'assiette fiscale de Prévost de façon stratégique, soit en augmentant la part d'édifices commerciaux et institutionnels.

Offrir la collaboration de la Ville afin de mettre en place une **carte de points de fidélité** pour les commerces locaux.

Développer des espaces de travail partagés (coworking) à Prévost, soit un espace de travail partagé qui favorise l'innovation, l'échange et l'entraide entre travailleurs.

Grâce à sa situation géographique avantageuse, entre rivière et falaises,

positionner Prévost comme une destination touristique de choix pour la randonnée, le cyclisme et le ski de fond et en faire la véritable porte du Nord.

Favoriser la création d'une offre d'hébergement distinctive à Prévost qui s'intègre à notre patrimoine architectural (par exemple avec des gîtes du passant ou de petites auberges).

Installer des bornes touristiques avec code QR pour promouvoir nos commerçants, notre réseau patrimonial et autres éléments d'intérêts.

Ajouter de haltes familiales à différents endroits le long de la piste du P'tit train du Nord.

MATIÈRES RÉSIDENTIELLES : RÉDUIRE, RÉEMPLOYER, RECYCLER ET VALORISER

Moderniser l'écocentre et le relocaliser sur une partie du marché aux puces. Il sera plus accessible, mieux organisé et plus efficace.

Transformer progressivement le marché aux puces en **marché de la valorisation et de la réutilisation** en synergie et en coopération avec les partenaires locaux. Cela sera une façon intelligente d'économiser et d'aider la planète.

Innover: la Ville mettra en place des **lieux de collecte décentralisée** pour certains produits (électronique, produits domestiques dangereux, etc.).

Soutenir les participants des écoateliers de Prévost dans leur mission de redonner vie à des objets et à des équipements; à offrir des outils en libre-service et à favoriser l'échange de services.

MOBILITÉ DURABLE

Asphalter le parc linéaire entre l'école et la gare pour favoriser la marche, le patin à roues alignées, le vélo et donner accès aux personnes à mobilité réduite.

Pérenniser les sentiers existants, comme au parc de la Coulée et créer d'autres pistes entre les quartiers denses et les pôles d'emploi, d'éducation et de services, notamment au parc de la Rivière-du-Nord.

Créer une offre de rangement sécuritaire quatre saisons pour les vélos et les skis de randonnée. Obligation pour les nouveaux édifices à logements à fournir des rangements pour les vélos au rez-de-chaussée.

Poursuivre l'amélioration du transport collectif par taxi-bus en électrifiant plus de véhicules, en employant plus de camionnettes aux heures de grandes affluences et en bonifiant l'offre de transport.

Offrir encore **plus de trottoirs** pour la sécurité des piétons. De manière générale, optimiser les aménagements pour piétons.

